



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 227/2025

A LA SOCIETE SOKIN SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° 001/CAB-MIN/SL/CGPMP/2023, conclu avec le Ministère des Sports et Loisirs, pour un montant total hors taxe dollars américains neuf cent vingt-six mille sept cent vingt-quatre, quatorze centimes (USD 926 724,14) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains six mille quatre cent quatre-vingt-sept, sept centimes (USD 6 487,07), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kir shasa, le 16/10/2025

Directeur Administratif et Financier ai



Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général